



## Vœux du Maire 2023

Le 8 janvier dernier avait lieu à Cély, la cérémonie des vœux de notre Maire, Francis GUERRIER. Les premiers vœux publics depuis les élections municipales de 2020 se sont déroulés en présence de nombreux élus.

Vous pouvez par ce courrier, prendre connaissance du discours officiel du Maire édulcoré de nombreux remerciements à tous les intervenants dans la vie publique dans notre village.

### Discours

Madame Aude Luquet, Députée de notre circonscription,  
Monsieur Pascal Gouhoury, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau,  
Madame Béatrice Rucheton, Conseillère départementale de Seine-et-Marne,  
Mesdames et Messieurs les maires de nos communes voisines,  
Monsieur André Dominé, Monsieur Jean-Jacques Zanella,  
Madame Maryse Galmard-Peters, anciens maires de Cély-en-Bière,  
Mesdames et Messieurs les élus de notre commune,

Chères Célysiennes, chers Célysiens,

Enfin !

Enfin nous voilà réunis pour les fameux « Vœux du Maire ». A Cély, ils se déroulent tous les premiers dimanches de janvier, c'est une tradition, nous la respectons. Leur particularité cette année, c'est qu'ils sont les premiers depuis janvier 2020, les premiers depuis notre élection. La petite histoire retiendra qu'ils furent les « Vœux du Maire de mi-mandat » ! Et qui dit mi-mandat, dit bilan de mi-parcours !

Souvenez-vous : nous avons été élus le 15 mars 2020, au premier tour de scrutin et au premier jour de cet évènement exceptionnel que fut « le confinement » ! Nous n'avons même pas eu le plaisir de fêter notre élection !

Ainsi ces circonstances inédites dues à la pandémie, ont repoussé notre prise de fonction jusqu'au 23 mai. Le conseil municipal s'est réuni pour la première fois le 12 juin 2020, il y a bientôt trois ans.

Ont suivi, trois années ponctuées de vagues successives de Covid-19, de confinements, de consignes sanitaires, de printemps atypiques, d'étés inhabituels, d'équilibres mondiaux bouleversés : la guerre aux portes de l'Europe, nos approvisionnements quotidiens que nous croyions éternels remis en cause.

Ces évènements nous mettent à l'épreuve, nous bouleversent littéralement, nous interrogent, et marquent des ruptures fortes dans nos vies quotidiennes, nos vies professionnelles, nos vies familiales et amicales.

Nos vies, nos habitudes, nos projets sont en mutation. Nous vivons une période de forte transition, peut-être une révolution humaine et sociétale sans précédent à laquelle nous allons devoir nous adapter.

Je me souviens de ma grand-mère, Jeanne, née en 1904, dans une France rurale se déplaçant essentiellement à pied, à cheval ou à vélo, découvrant à peine la fée électricité, sans téléphone, et moins encore de télévision. Elle me parlait, fin des années quatre-vingt, début des années quatre-vingt-dix, de sa vie et des bouleversements qu'elle avait vécus : à travers deux guerres mondiales, de son enfance à cheval jusqu'à son émerveillement de voir les premiers pas des hommes sur la lune en 1969. Cette année-là, elle avait l'âge que j'ai aujourd'hui !

Ne vivons-nous pas un bouleversement de la même ampleur, voire plus grand ? L'avenir nous le dira, ou le dira à nos enfants.

Retenons que ces périodes de secousses, après la stupeur, ont toujours ouvert des perspectives nouvelles. A nous toutes et tous, toutes générations confondues, ensemble, de réinventer et de bâtir l'avenir. Sachons relativiser, restons optimistes et combatifs, dans le dialogue, l'échange et le débat, et dans le respect mutuel. C'est essentiel pour avancer.

\*\*\*

Voilà en quelques mots le nouveau contexte de nos vies. Dans le bouillonnement général, il est mille et un bouillonnements. Modestement nous vivons le nôtre à Cély, et participons à celui de notre territoire, la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

Dans ce contexte, l'équipe municipale a été privée de rencontre avec les célysiens. Elle a pu malgré tout, correspondre avec vous par l'intermédiaire des « Lettres du Maire » et des « Courriers aux Célysiens ». Je suis donc très heureux de pouvoir aujourd'hui m'adresser directement à vous, retracer ainsi notre mi-parcours et annoncer nos perspectives pour les mois et années à venir.

Je ne vais pas faire ici un inventaire exhaustif à la Prévert de toutes nos actions, mais revenir sur quelques points majeurs : un point sur l'organisation municipale et les outils mis en place depuis notre arrivée, et un point sur notre budget et nos projets.

Les élus ont préparé des panneaux thématiques exposés dans cette salle. Ils illustrent des évènements, des réalisations, qui ont ponctué nos actions depuis 2020. Je vous invite à les regarder, et à échanger ensuite avec les élus lors de la collation qui suivra.

## Un Point sur l'organisation municipale et les outils mis en place depuis notre arrivée

Dès notre arrivée nous avons renouvelé et mis en place de nouveaux outils, de nouvelles organisations :

- **(L'informatique)** – En matière d'informatique, nous avons modernisé les matériels, acquis de nouveaux logiciels dans les domaines, de la comptabilité, de l'état civil, de la planification et de la communication ; Cela nous a ainsi permis d'avoir des outils de gestion performants.
- **(Une équipe du personnel communal renouvelée)** – Lors de notre prise de fonction, en mai 2020, l'équipe du personnel communal comptait 10 personnes. Au cours de l'année 2020, quatre partaient en retraite (deux personnes des services techniques et deux personnes du périscolaire). De plus, un membre du personnel a été déclaré en arrêt pour maladie professionnelle. Nous avons dû faire face à un renouvellement de 50% de l'équipe, et procéder à la réorganisation de l'ensemble des services.
- **(Nouvelle organisation du travail)** – Nous avons mis en place l'annualisation du temps de travail, la révision de l'ensemble des contrats de travail, l'installation de nouveaux plannings adaptés pour l'ensemble du personnel communal, ainsi que la réorganisation des plannings annuels de congés.

- **(La communication)** – Pour ce qui concerne la communication : Vous avez pu le remarquer depuis fin 2021 nous avons procédé à un toilettage de nos **sigles Célysiens**. Nous avons travaillé avec un graphiste qui nous a proposé un nouveau blason, un nouveau logo et une nouvelle palette de couleurs rappelant l'identité de notre village : une actualisation dans la continuité.

**L'application « Cély »** a été mise en ligne en mai 2022. C'est le fruit d'un long travail de réflexion. Nous avons trouvé en notre prestataire, un véritable partenaire qui nous a accompagné pour créer notre application native pour smartphone. Je remercie ici Hervé Brisset et Pascal Trameni de la société Apps Conseils pour leur implication dans ce projet. Depuis son lancement, notre application a rencontré un vif succès. Fin décembre, environ 7 mois après sa mise en service, l'application a été téléchargée plus de 500 fois, ce qui pour un total d'environ 550 à 600 foyers célysiens est une belle performance. Pour la même période à peu près 100 000 pages ont été consultées.

L'application a tout d'abord été conçue comme un outil d'information pour tous les célysiens, un outil qui nous permet de vous informer en temps réel des événements quotidiens de proximité.

Enfin, en ce qui concerne le nouveau **site internet de Cély**, il est en période de test final. Nous devrions pouvoir le mettre en ligne dans les prochains jours.

## Un Point sur notre budget et nos projets

Je vous écrivais, dans la « lettre du maire » de septembre 2020, je cite :

« ... Il nous est clairement apparu, que les budgets alloués au fonctionnement de la commune étaient trop élevés. Des économies de fonctionnement sont donc impératives afin d'éviter dans un proche avenir une augmentation des impôts ; C'était notre engagement de campagne. Nous avons d'ores et déjà identifié des pistes d'économie, tous nos efforts seront axés dans ce sens. Dans les mois et les années à venir, une grande partie de nos investissements seront orientés dans ce but, principalement dans les domaines des économies d'énergie... »

En ce début d'année 2023, l'actualité nous rattrape et conforte notre analyse.

Nous sommes maintenant prêts. De 2020 à 2022 nous avons beaucoup œuvré sur l'état énergétique de nos bâtiments communaux : principalement la mairie, l'école, le bâtiment périscolaire, l'atelier municipal, la salle des fêtes. Un Architecte et un bureau d'étude spécialisé en thermique ont été missionnés. Nous venons de déposer des dossiers auprès du Département, de la Région et des services de la Préfecture, pour obtenir des subventions conséquentes afin de procéder à ces travaux d'amélioration énergétique de nos bâtiments.

Nous avons d'ores et déjà, en décembre, obtenu le « feu-vert » de la Direction Générale des Finances sur notre tableau financier.

Je souhaite à ce sujet, remercier tout particulièrement Pascal Gouhoury, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, mais également conseiller départemental, et Aude Luquet, députée de notre circonscription pour leurs aides et supports précieux dans le suivi de ces dossiers.

Si nous aboutissons, ce dont je ne doute pas, nous devrions être en mesure d'engager un investissement d'environ 500 000€ H.T. en 2023, subventionné à hauteur d'environ 400 000€ H.T. Nous aurons la capacité d'autofinancer la différence (en l'occurrence environ 100 000€ H.T.), et de conserver notre capacité d'emprunt pour des projets à suivre.

Ces investissements nous permettraient de réaliser des économies de fonctionnement en réduisant les coûts d'énergies, voire dans un scénario national défavorable dans les mois à venir, d'amortir les hausses, et ainsi nous permettre de tenir notre objectif initial de ne pas augmenter les impôts communaux.

Toujours dans le cadre de réduction des coûts de fonctionnement, il nous reste à traiter l'éclairage public. Ses coûts d'entretien, de maintenance et de consommation sont pénalisants. L'audit de l'éclairage public de notre commune l'a révélé dans un état de vétusté très avancé. Nous travaillons sur le sujet depuis plusieurs mois. Nous missionnerons un bureau d'études spécialisé dès le début de cette année pour imaginer des solutions à la hauteur de nos moyens financiers. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet et de partager avec vous, notre analyse et nos propositions.

\*\*\*

Voilà j'ai résumé en quelques mots nos actions passées, en cours, ainsi que quelques-uns de nos objectifs pour ces prochaines années. J'espère, avec l'équipe municipale, avoir l'opportunité de vous rencontrer sans attendre de nouveau 3 ans !

Cependant, notre vigilance budgétaire, les réorganisations entreprises, les projets en cours et futurs que je viens de vous exposer, ne nous ont néanmoins pas empêché d'entreprendre, d'entretenir, de relancer les animations du village. L'équipe municipale s'y est investi pleinement et vous, célysiens y avez en grand nombre participé. Ainsi que je vous l'indiquai précédemment, les élus pour leurs différentes commissions, ont réalisé des panneaux thématiques exposés dans cette salle : je vous invite à nouveau à les regarder, et à les commenter avec eux.

Avant de conclure, je voudrais que nous ayons une pensée émue pour toutes les familles célysiennes endeuillées cette année. Et un mot de bienvenue à tous les célysiens récemment installés dans le village. Ils sont une nouvelle richesse et assurent de notre dynamisme.

Je terminerai enfin par quelques remerciements (bien sincères) :

Vous allez me dire « et voilà les remerciements » ! C'est la minute « brosse à reluire ». J'y ai bien pensé, mais non. Je crois sincèrement, c'est l'âge peut-être, que l'on n'a jamais le temps pour ça, et que quand on souhaite le faire : il est trop tard, ce n'est plus le moment !

## Remerciements

(Résumés)

- Au conseil municipal pour son engagement,
- Au personnel communal pour son dévouement,
- A tous les élus présents pour leur attention et leur soutien dans nos projets,
- Aux anciens Maires de Cély pour leur fidélité,

Vous pouvez tous les applaudir...

Le travail de maire, voire le « sacerdoce de Maire » comme me l'a rappelé le Sous-Préfet il y a peu, ne peut être un travail solitaire. C'est une aventure collective, un engagement au long cours collectif. Difficile, frustrant parfois mais enrichissant sans aucun doute et satisfaisant quand les projets se réalisent. Mais s'ils se réalisent, c'est l'aboutissement d'efforts et de travail collectif.

\*\*\*

Merci à toutes et tous pour votre présence et votre attention. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, une belle et heureuse année 2023 à Cély, pleine de santé et de bonheurs.

# Exposition

Le travail du conseil municipal n'a pas été interrompu par les nombreux épisodes de la pandémie. Ce travail figure sur des panneaux réalisés par les différentes commissions officielles. Ils sont actuellement exposés dans la salle du conseil de la Mairie où chacun d'entre vous peut venir les découvrir. Vous pouvez également en prendre connaissance sur l'application de Cély.

## Rappel de l'application

L'application de Cély fonctionne très bien. Elle rencontre un grand succès. N'hésitez pas à la télécharger pour connaître toute notre actualité. Le nouveau site sera bientôt disponible, un outil de plus pour connaître et participer pleinement à la vie de notre village.

**LANCEMENT OFFICIEL  
APPLICATION DE CELY  
POUR SMARTPHONE**  
(téléphone portable)

**Cély**  
en Bière

**Actualités**

**Infos Pratiques**

**Agenda**

**Manifestations**

**Vie Scolaire & Péri-scolaire**

**Vie Associative**

**Nos Partenaires**

**Vie Scolaire**

Suivez l'actualité de notre village  
**Trouvez les informations utiles et pratiques**



